Envoyé en préfecture le 09/04/2025 Reçu en préfecture le 09/04/2025 Publié le 10/04/25 ID : 065-216502260-20250407-D007ADOPTIONCFU-DE



Absents :

Canton de Bordères/Echez ------Commune d'IBOS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 avril 2025 à 18h

2025/007

- Présents :
 Gisèle VINCENT, Philippe SOULÉ-PÉRÉ, Régine TOSON, Michel DUHAMEL, Juliette SALANNE, Bernard JOUCLA, Stéphanie MARQUEZ, Sébastien ABADIE, Alexandre ARRIZABALAGA, Hélène FRANCÈS, Jean-Christophe MADELAINE, Serge ALMENDRO, Laetitia CAZABAN, Diane DE LUYCKER, Caroline ÉCORCHON, Bernard LHOSSEIN, Sandrine TREBUCQ.
 - Ingrid BOUTARFA (procuration à Hélène FRANCÈS), Bruno CAZÈRES, Noémie DEUTSCH, Denis FÉGNÉ (procuration à Philippe SOULÉ-PÉRÉ), Dominique Gaye (procuration à Bernard JOUCLA), Simon TESSIER.

Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCÈS

Nombre de conseillers en exercice : 23

Date de la convocation : 2 avril 2025

APROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 (CFU) (M57)

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2024 ;

Vu le Compte Financier Unique 2024 ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et règlementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Considérant les éléments suivants :

		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL CUMULE
Recettes	Prévisions budgétaires	3 229 478,56	3 564 414,57	6 793 893,13
	Recettes réalisées	1 262 241,53	3 741 317,65	5 003 559,18
	Restes à réaliser	518 500,00		518 500,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	3 229 478,56	4 471 852,49	7 701 331,05
	Dépenses réalisées	1 607 855,45	2 635 877,30	4 243 732,75
	Restes à réaliser	-420 000,00		-420 000,00
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice	-345 613,92	1 105 440,35	759 826,43
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés	-339 265,99	907 437,92	568 171,93
Résultat de clôture	Excédent/déficit	-684 879,91	2 012 878,27	1 327 998,36
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser	98 500,00		98 500,00
Résultat cumulé	Excédent/déficit	-586 379,91	2 012 878,27	1 426 498,36

Madame le Maire se retire et ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal

- Approuve le Compte Financier Unique 2024 (19 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention),
- Donne le pouvoir à Madame le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

L'assemblée délibérante,

Extrait certifié conforme et exécutoire.

La secrétaire de séance,

Hélène FRANCÈS sau

Le Maire Gisèle VINCENT